



Allô Roselyne : où sont les bilans sociaux de l'administration centrale ?

Notre Ministre et son équipe semblent souffrir d'allergies à la démocratie sociale, en particulier aux termes Négociation (refus de négocier le télétravail au niveau ministériel, les préavis de grève) et Respect des lois.

Prenons l'exemple du Bilan social, qui doit être présenté tous les ans en comité technique.

Ce bilan, même si l'administration se refuse à en faire des analyses qualitatives, présente une photographie de la situation des personnels et permet ainsi d'en dégager les caractéristiques de manière quantitative : emplois et effectifs, titulaires/contractuels, rémunérations, pyramide des âges, disparités femme/homme, télétravail, comités médicaux et de réforme, accidents du travail et maladies professionnelles, action sociale, formation, dialogue social, etc.

Il nous permet, à la CGT-Culture, de faire nos propres analyses et de renforcer les revendications que nous portons concernant l'arrêt des suppressions continues de postes et de la surcharge de travail qui en découle, la hausse des rémunérations, la résorption de la précarité et des inégalités de traitement, le développement de nos missions, de nos expertises et des politiques culturelles.

Or, ce bilan social, qui doit donc être réalisé et présenté annuellement dans tous les comités techniques (ministériel et locaux), n'est plus présenté au comité technique d'administration centrale (CT-AC) depuis 2017 !

Les élus de CGT-Culture au CT-AC, depuis plusieurs années, ne cessent de demander que ces bilans sociaux soient présentés, discutés et analysés au comité technique d'administration centrale, à plus forte raison que les conditions quotidiennes de travail des personnels se détériorent : surcharge de travail, fatigue, précarité, pression, burn-out, autoritarisme, infantilisation, désorganisation des services...

Mais en vain. C'est pourtant une obligation réglementaire, et surtout, l'administration possède toutes les données sur la centrale qui servent à faire les bilans sociaux ministériels. Motif invoqué : le manque de personnels dans le service concerné ! Quel paradoxe alors que l'administration continue de supprimer des postes : encore 15 postes en moins cette année...

Madame la Ministre, vous avez une responsabilité à assumer et des agents publics à protéger ! Et d'autant plus au regard des graves préconisations de la Cour des Comptes qui pourraient davantage aggraver la situation :

- Le ministère devrait subir une énième réforme¹ « visant à recentrer le ministère de la culture sur ses missions d'impulsion et de pilotage », en achevant le « mouvement de déconcentration et de décentralisation » et en réorganisant « en profondeur de son administration centrale » pour « retrouver son élan d'administration stratège » ;
- « Les réformes correspondantes devront être conduites dans un contexte durablement contraint par la nécessité de réduire le déficit public pour maîtriser la dette », selon son rapport annuel².

Madame la Ministre, vous qui affirmez avoir un dialogue social soi-disant soutenu avec les organisations syndicales et les élus du personnel, faites-nous en la démonstration en nous présentant les bilans sociaux de l'administration centrale de 2017 à 2021.

Paris le 24 février 2022

¹ [Recentrer les missions du ministère de la culture](#), Cour des Comptes, décembre 2021

² [Rapport public annuel 2022, Synthèses](#), Cour des Comptes, février 2022